

Laurent Davezies, économiste et auteur de l'essai «Le Nouvel Egoïsme territorial»

«La crise de la dette compromet l'égalité territoriale»

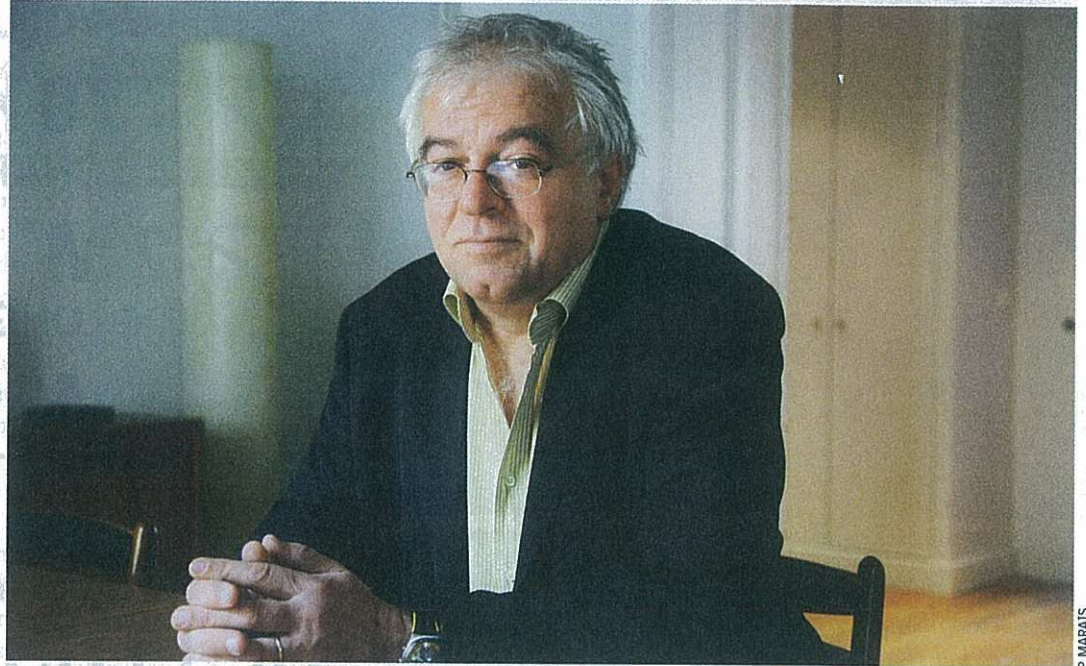
Dans un contexte de crise susceptible de nuire à la solidarité entre régions, comme il l'explique dans son dernier essai, l'économiste Laurent Davezies juge la réforme territoriale incomplète.

L'objectif du gouvernement de réduire les dépenses publiques menace-t-il l'égalité territoriale?

Obligatoirement. La baisse de la dotation globale de fonctionnement pénalise davantage les collectivités les plus dépendantes des fonds publics, qui sont généralement les plus vulnérables. La crise de la dette de 2011 a transformé l'argent public - remède de la crise de 2008 - en véritable poison et compromet de fait l'égalité territoriale. Mais prôner l'égalité pure et parfaite des équipements et des services de l'Etat au kilomètre carré près n'est de toute façon pas raisonnable. Le rôle de l'Etat n'est pas de servir l'intérêt des territoires, il est d'assurer l'égalité des citoyens qui s'y forment, y vivent, en partent ou y restent piégés.

Faut-il y renoncer malgré l'aggravation des fractures territoriales?

Compenser les inégalités - qui deviennent dangereuses pour tous à partir d'un certain stade - reste nécessaire, mais est rendu parfois difficile par le «désajustement» entre le marché économique mondialisé et les mécanismes de solidarité, qui se sont arrêtés aux frontières des nations. En promouvant des politiques cohérentes en matière de



P. MARAIS

« Il faut donner plus de compétences aux nains politiques que sont les régions : c'est l'échelle adéquate pour intervenir sur des politiques publiques œuvrant à la solidarité entre territoires. »

transports, de logement, d'urbanisme et de tourisme, les collectivités peuvent justement améliorer l'efficacité économique et, in fine, pérenniser les mécanismes de solidarité.

Privilégier l'efficacité économique en renforçant les métropoles et en divisant par deux le nombre de régions était donc indispensable?

Le gouvernement n'avait pas d'autre choix. La loi «Maptam» ne fait pas d'idéologie : la réalité mondiale fait que les métropoles représentent aujourd'hui l'un des principaux leviers de redressement de notre pays et, à terme, de redistribution. On est donc loin de la

rupture de solidarité dénoncée par certains. Je suis plus dubitatif sur la nouvelle carte administrative, qui ne simplifie rien. La question de donner plus de compétences aux nains politiques que sont les régions ne devrait même pas se poser : c'est l'échelle adéquate pour intervenir sur des politiques publiques œuvrant à la solidarité fonctionnelle entre territoires.

Un tel redécoupage était-il à la hauteur de l'enjeu?

Sans vouloir relancer le débat idéologique entre jacobins et girondins, il est remarquable de parler d'un «acte III de la décentralisation» sans qu'aucun bilan de la gestion du territoire depuis trente ans n'ait jamais été dressé ! Comment assure-t-on un surcroît d'autonomie aux territoires moteurs de la croissance française sans remettre en cause l'impératif de solidarité et de cohésion ? Des jeux de chefs de file et de contractualisation auraient pu être imaginés pour mettre fin aux concurrence institutionnelles diminuant l'efficacité des politiques publiques.

Propos recueillis par Hugo Soutra

Les régionalismes, une réalité à prendre en compte

Dans «Le Nouvel Egoïsme territorial», paru en mars au Seuil, Laurent Davezies s'intéresse à la montée du régionalisme. Qu'elle prenne la forme d'une sécession ou d'un approfondissement de la décentralisation en vue de l'autonomie, comme en Catalogne ou en Ecosse, cette nouvelle donne géopolitique interroge la coopération territoriale, déjà fragilisée par «la libéralisation du commerce mondial et l'ouverture des marchés intérieurs». Néanmoins, «les messages qui sont envoyés aujourd'hui par les régionalismes, mais aussi, à plus bas bruit, par les élus des régions métropolitaines, doivent être entendus». La compétitivité d'un nombre réduit de territoires doit donc être renouvelée, selon cet universitaire, et l'objectif «conceptuellement fumeux d'égalité territoriale» rediscuté.